

POST-DIPLÔME ARTS ET CRÉATIONS SONORES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES

EN PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE BOURGES

Le site

Installée dans un bâtiment du XVII^e siècle, l'École nationale supérieure d'art de Bourges est située dans le cœur historique de la ville de Bourges, dans le centre de la France à deux heures de Paris. Avec une surface de plus de 7000 m², l'école offre de vastes espaces de travail pour les étudiant(e)s et de nombreux ateliers techniques dotés d'équipements importants constamment modernisés et renouvelés.

Depuis 2000, l'École nationale supérieure d'art de Bourges a initié un atelier dédié aux pratiques sonores qui n'a cessé de se développer grâce au renforcement de l'équipe enseignante, des équipements ainsi que de la relation entre l'école et le conservatoire de musique de la ville de Bourges (classe de musique électroacoustique).

L'innovation de ce projet consiste à créer des ponts entre les musiques expérimentales et les pratiques sonores, de mélanger de jeunes artistes d'horizons différents, de les doter de cette double approche pour favoriser de nouvelles situations de recherche. Aujourd'hui, en France, seuls les conservatoires supérieurs de Lyon et de Paris dispensent un cursus de musique électroacoustique au niveau Master.

Le post-diplôme Arts et créations sonores s'inscrit dans le cadre d'une proposition alternative et dirigée vers la recherche/création.

Les objectifs

Ils sont, d'une part, approfondir la formation technique et artistique d'artistes et/ou de musiciens par une formation pluridisciplinaire ; et d'autre part, engager des formes de recherche transversales autour du sonore et des formes contemporaines et de placer les enjeux de création au cœur des croisements des pratiques musicales et sonores... Il vise à développer un espace de réflexion et d'expérimentation liées aux problématiques articulant pratiques musicales et sonores, notamment dans les arts plastiques, dans leurs enjeux historiques et actuels. Il s'agit aussi de rendre public ces objets de recherche sous différentes formes : expositions, événements et publications (web, radio, objets imprimés...).

Le post-diplôme a pour ambition d'étendre un réseau de collaborations nationales et internationales dans un champ commun d'investigations liées, dans un sens large, aux *Sound Studies* et à la recherche – création en art et en musique.

Les différentes promotions ont permis la constitution de collectifs de création qui opèrent aujourd'hui de façon autonome tant au niveau de la production d'œuvres que de la diffusion de travaux sonores. Cette constitution de nouveaux réseaux, qui mettent en relation différentes générations d'acteurs issus de différents milieux de création, est un élément important qui alimente des formes de recherches vivantes et productives.

Les critères de sélection

Les candidats sont des artistes diplômés d'écoles supérieures d'art ; des artistes diplômés d'enseignement supérieur musical ; des artistes dont le parcours professionnel en matière d'arts sonores peut justifier d'une reconnaissance par le milieu professionnel.

Les candidats sont recrutés sur un projet de recherche.

Le programme prévoit d'accueillir de cinq à dix personnes.

Les conditions financières

_Droits d'inscription pour l'année : 200 euros (chèque à libeller à l'ordre de Ensa Bourges).

_Mise à disposition gratuite d'une chambre au Crous (résidence de l'Hôtel Dieu à Bourges) lors de chaque session.

L'organisation

Une partie du temps est consacrée à huit modules de cinq jours au cours desquels les étudiants doivent suivre les séminaires obligatoires comportant des temps de formation pratique et théorique, dispensés par des intervenants extérieurs, des plages de rencontre et d'analyse critique de leur projet de recherche. Une autre partie est organisée librement par les étudiants pour conduire leur recherche personnelle qui peuvent solliciter les ressources des institutions d'accueil.

Le calendrier

Envoi des dossiers par email à postdiplomes_acs@ensa-bourges.fr jusqu'au 10 mai 2020

Pré-sélection des candidatas : fin mai 2020

Audition des candidats : semaine du 15 au 19 juin 2020

Début du programme : octobre 2020

Les modalités de candidature

Le dossier de candidature doit impérativement être envoyé par email au **format PDF**.

Il peut être rédigé soit en français soit en anglais et comporter les éléments ci-dessous :

_La fiche d'inscription dûment remplie ;

_Une lettre de motivation faisant le lien entre le parcours et le désir d'intégrer le programme ;

_Un texte présentant le projet de recherche à développer durant l'année du post-diplôme (3000 signes maximum) ;

_Un dossier personnel de présentation du travail artistique (envoi des fichiers lourds par WeTransfer recommandé) ;

_Un curriculum vitae ;

_Une copie des diplômes.

Les dossiers ne respectant pas ce format ne seront pas examinés.

Documents à retourner à l'adresse suivante :

postdiplome_acs@ensa-bourges.fr

jusqu'au 10 mai 2020

à l'attention de Chloé Nicolas, coordinatrice administrative



FORMULAIRE DE CANDIDATURE
POST-DIPLÔME ARTS ET CRÉATIONS SONORES
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES
EN PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE BOURGES

NOM Prénom

Date et lieu de naissance Nationalité.....

Adresse

Code postal Ville Pays.....

Tél. Tél. portable

Adresse e-mail

Numéro d'immatriculation Sécurité sociale

Nom et adresse Assurance (responsabilité civile)

N° d'adhérent

Diplômes (établissement et année)

.....

.....

Descriptif résumé du parcours (4 lignes maximum)
Descriptif résumé de la démarche artistique (4 lignes maximum)
Projet résumé de recherche (4 lignes maximum)

CENTRE D'ÉTUDE AU PARTENARIAT ET À L'INTERVENTION ARTISTIQUE
(CÉPIA)
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES

Le site

Installée dans un bâtiment du XVII^e siècle, l'École nationale supérieure d'art de Bourges est située dans le cœur historique de la ville de Bourges, dans le centre de la France à deux heures de Paris. Avec une surface de plus de 7000 m², l'école offre de vastes espaces de travail pour les étudiant(e)s et de nombreux ateliers techniques dotés d'équipements importants constamment modernisés et renouvelés.

Depuis 2000, l'École nationale supérieure d'art de Bourges a initié un atelier dédié aux pratiques sonores qui n'a cessé de se développer grâce au renforcement de l'équipe enseignante, des équipements ainsi que de la relation entre l'école et le conservatoire de musique de la ville de Bourges (classe de musique électroacoustique).

L'innovation de ce projet consiste à créer des ponts entre les musiques expérimentales et les pratiques sonores, de mélanger de jeunes artistes d'horizons différents, de les doter de cette double approche pour favoriser de nouvelles situations de recherche. Aujourd'hui, en France, seuls les conservatoires supérieurs de Lyon et de Paris dispensent un cursus de musique électroacoustique au niveau Master.

Le post-diplôme Arts et créations sonores s'inscrit dans le cadre d'une proposition alternative et dirigée vers la recherche/création.

Les objectifs

L'objectif de cette formation continue est d'apporter à des plasticiens engagés dans la vie professionnelle une formation complémentaire à leur pratique artistique fondée sur l'acquisition de compétences didactiques, et de capacités réflexives appliquées à leur création contemporaine.

L'intervention implique une action de transduction, la médiation, une action de traduction. Elle positionne la rencontre entre un artiste et des personnes se trouvant dans un cadre spécifique de vie, soit qu'elles soient malades, privées de liberté, unies autour d'une même situation, d'un même questionnement (milieux scolaires et péri-scolaires, services culturels, lieux associatifs, milieux hospitaliers et carcéraux).

La formation prépare à une bonne connaissance de ces milieux d'intervention spécifiques grâce au solide réseau de partenaires professionnels de l'école. Elle guide, accompagne, prévient et analyse les moments de mise en pratique du projet du stagiaire. Elle construit avec lui le moment de conclusion et de restitution de son expérience. Important qui alimente des formes de recherches vivantes et productives.

Les critères de sélection

Les candidats sont des artistes diplômés d'écoles supérieures d'art ; des artistes diplômés d'enseignement supérieur en art, design, paysage, architecture ; des artistes dont le parcours professionnel en matière d'arts peut justifier d'une reconnaissance par le milieu professionnel.

Le programme prévoit d'accueillir huit personnes maximum.

Les conditions financières

_Droits d'inscription pour l'année : 200 euros (chèque à libeller à l'ordre de Ensa Bourges).

_Mise à disposition gratuite d'une chambre au Crous (résidence de l'Hôtel Dieu à Bourges) lors de chaque session.

L'organisation

280 heures réparties sur 8 semaines de 35 h à l'ensa.

Cette formation comprend deux axes principaux :

un enseignement théorique et méthodologique de la notion d'intervention et de partenariat, la connaissance des milieux d'intervention et les modalités de mise en œuvre, notamment les aspects juridiques,

une mise en pratique de l'intervention soumise à des analyses régulières tout au long de l'avancée du stage. L'intervention diffère de la médiation.

Le calendrier

Envoi des dossiers par email à sylvie.chany@ensa-bourges.fr

jusqu'au 15 juin 2020

Pré-sélection des candidatas : fin juin 2020

Audition des candidats : début juillet 2020

Début du programme : octobre 2020

Les modalités de candidature

Le dossier de candidature doit impérativement être envoyé par email au **format PDF**.

Il doit être rédigé en français et comporter les éléments ci-dessous :

- _La fiche d'inscription dûment remplie ;
- _Une lettre de motivation faisant le lien entre le parcours et le désir d'intégrer le programme ;
- _Un texte présentant le travail artistique ;
- _Un dossier personnel de présentation du travail artistique (envoi des fichiers lourds par WeTransfer recommandé) ;
- _Un curriculum vitae ;
- _Une copie des diplômes.

Les dossiers ne respectant pas ce format ne seront pas examinés.

Documents à retourner à l'adresse suivante :

sylvie.chany@ensa-bourges.fr

jusqu'au 15 juin 2020

à l'attention de Sylvie Chany, coordinatrice administrative



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

CENTRE D'ÉTUDE AU PARTENARIAT ET À L'INTERVENTION ARTISTIQUES
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES

NOM Prénom

Date et lieu de naissance Nationalité.....

Adresse

Code postal Ville Pays.....

Tél. Tél. portable

Adresse e-mail

Numéro d'immatriculation Sécurité sociale

Nom et adresse Assurance (responsabilité civile)

N° d'adhérent

Diplôme(s) obtenu(s) (Intitulé, établissement et année) :

DNSEP – option :	année :	établissement :
DNA – option :	année :	établissement :
Licence – option :	année :	établissement :
Autre (préciser)		

Descriptif résumé du parcours (4 lignes maximum)
Descriptif résumé de la démarche artistique (4 lignes maximum)

APPEL A PROJET CURATORIAL

LA BOX 2020.2021

LE SITE

Installée dans un bâtiment du XVII^e siècle, l'École nationale supérieure d'art de Bourges est située dans le cœur historique de la ville de Bourges, dans le centre de la France à deux heures de Paris. Avec une surface de plus de 7000 m², l'école offre de vastes espaces de travail pour les étudiant(e)s et de nombreux ateliers techniques dotés d'équipements importants constamment modernisés et renouvelés. L'école, habilitée à délivrer le grade Master au diplôme national supérieur d'expression plastique, est conçue pour favoriser l'inventivité et la créativité, qui n'advient que si les moments d'échanges, de rencontres et de réflexions sont nombreux : elle est un lieu généreux et ouvert sur l'extérieur, favorisant les rencontres et les croisements artistiques. Son enseignement propose un contexte d'études et de recherches dont les méthodes sont toujours à réinventer pour inciter à la réflexion, aiguïser la curiosité, apprendre à être disponible, multiplier les discussions, articuler la mise en pratique avec les analyses critiques.

La galerie La Box est l'un des principaux outils pédagogiques de l'Ensa. Tous les ans, elle initie des actions en lien avec les enseignements de l'école en produisant une dizaine d'expositions d'artistes français ou étrangers.

Depuis plus de dix ans, elle confie une partie de sa programmation à de jeunes commissaires invités choisis puis suivis par l'équipe pédagogique de l'école. Les curateurs développent un programme expérimental s'appuyant sur un module pédagogique mis en place pour assurer le lien avec les enseignants et les étudiants, pour permettre à ces derniers de questionner la problématique de travail du programme curatorial et rester au plus près des acteurs de la scène contemporaine.

L'OBJET

Une partie du programme d'expositions de la galerie La Box - de janvier à fin avril 2021 - est confiée à un(une) curateur(trice) indépendant(e), un(e) critique, ou un collectif.

Le projet doit répondre aux préoccupations de l'Ensa. Il n'y a pas de format d'exposition prédéfini. Le rythme reste à l'initiative du(de la) curateur(trice) invité(e) : il est possible d'imaginer plusieurs expositions ou une seule évolutive. Le commissariat peut également s'il le souhaite engager des échanges avec différents partenaires locaux, régionaux ou à plus grande échelle.

Le curateur peut se voir proposer la mise en place d'un séminaire à destination des étudiants de l'Ensa au cours de l'année civile 2021. En lien avec un module d'enseignement déjà existant, il vise à intégrer les étudiants à la conception et la réalisation du programme d'expositions de la galerie La Box et aborde une réflexion plus générale sur les enjeux des pratiques curatoriales. Le curateur(trice) peut être sollicité(e) à participer aux bilans des étudiants ou encore à les rencontrer individuellement.

LES CRITERES DE SELECTION

Le projet curatorial est choisi par un comité de sélection composé de Stéphanie Jamet et Ferenc Grof - enseignants à l'Ensa, Antoine Réguillon - directeur de l'Ensa, Véronique Fréjabue - coordination galerie La Box.

Le projet doit répondre aux attentes énoncées dans l'objet, il doit être rédigé de manière claire et s'inscrire dans une pratique curatoriale reconnue. Le jury sera attentif à la qualité expérimentale du projet et à ses liens avec les scènes artistiques émergentes.

LES CONDITIONS FINANCIERES

Le budget global de l'appel à candidature est de 25.000 euros.

Cette enveloppe comprend les productions, le transport des œuvres, la communication, l'édition, les déplacements des artistes et leur hébergement, les frais de déplacement du ou des curateurs(trices) et éventuellement leurs frais de logement, pour un maximum de 20.000 euros ; ainsi que les rétributions du ou des curateurs(trices) à hauteur de 5.000 euros au total.

Le(la) curateur(trice) est rémunéré(e) en tant qu'intervenant(e) sous forme d'honoraires sur présentation de facture (numéro de Siret obligatoire).

Le projet peut inclure des ressources financières extérieures provenant d'autres partenaires privés ou publics.

L'ORGANISATION

Le(a) curateur(trice) travaille en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école et plus particulièrement avec la commission d'enseignantes chargée du programme : Stéphanie Jamet et Ferenc Grof.

Il(elle) est accompagné(e) dans son travail par l'équipe permanente de La Box : Véronique Fréjabue (responsable de La Box), Marine Eigel et Manon Vallé (médiation culturelle), Jessie Morin (responsable de la régie) et Edwige Bélar (assistante).

Dans l'élaboration de son programme, le(la) curateur(trice) sera attentif(ve) au calendrier scolaire (vacances, examens) afin de faciliter la participation des étudiants.

Nous attirons l'attention des candidats sur la très grande disponibilité qu'impose la conduite d'un tel programme. Des réunions régulières impliquant l'équipe, sont indispensables sur place. Une grande réactivité s'impose, par e-mail ou par téléphone, lors de la préparation du programme. Le(la) curateur(trice) doit être présent(e) durant les périodes de montage et de vernissage.

Dans le cas d'un collectif, la concertation et la coordination doivent être garanties entre les curateurs(trices) associés(es) afin que ceux-ci puissent se relayer sans contradiction auprès de l'école et de l'équipe de La Box.

Afin de solliciter une présence régulière du(de la) curateur(trice) pour la conduite de son projet et son volet pédagogique, La Box loge le(a) curateur(trice) pour l'exercice de sa mission, dans un appartement loué à cet effet au Crous de Bourges (<http://www.bourges-technopole.fr/fr/le-site-lahitolle/projet/residence-marie-curie>). Cette facilité d'hébergement permet de loger également une partie des artistes invités pour la programmation.

LE CALENDRIER

Réception des dossiers par email à curateurslabox@ensa-bourges.fr

Jusqu'au 31 mars 2020 - avant minuit

Pré-sélection de 6 dossiers : avril 2020

Passage du(es) commissaire(s) en commission de sélection : mai 2020

Première proposition de calendrier pour la programmation janvier/avril 2021 : juin 2020

LES MODALITES DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit impérativement être **envoyé par email au format PDF**

Il peut être rédigé soit en français soit en anglais et comporter les éléments ci-dessous :

- la fiche d'inscription **dûment complétée** ;
- un C.V. ;
- un texte de 4500 signes maximum, présentant le pré-projet curatorial (illustré par 20 visuels au plus) et motivant la candidature ;
- un budget prévisionnel.

LES DOSSIERS INCOMPLETS OU NE RESPECTANT PAS CE FORMAT NE SERONT PAS EXAMINÉS



FICHE DE CANDIDATURE

PROJET CURATORIAL LA BOX 2020.2021

Nom Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal Ville

Tél. Tél. portable

Adresse e-mail

Numéro de sécurité sociale Numéro de Siret

Diplômes (établissement et année)

.....

Descriptif résumé du projet curatorial (5 lignes maximum)
Partenaires éventuels , impliqués dans le projet

APPEL A CANDIDATURE RESIDENCES D'ARTISTES LA BOX 2020 2021

LA RESIDENCE

Chaque année depuis 1991, l'École nationale supérieure d'art de Bourges reçoit de jeunes artistes en résidence, avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire et du Conseil Régional du Centre-Val de Loire. Ces résidences ont pour but de permettre à de jeunes artistes français ou étrangers de réaliser un projet de recherche personnelle en lien avec l'école, ses enseignements, ses étudiants ou tout autre partenaire extérieur.

Les candidatures sont sélectionnées par un jury composé d'un représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, du Fonds Régional d'Art Contemporain Centre-Val de Loire, du directeur de l'Ensa, de trois enseignants de l'école, de l'équipe de La Box et d'une personnalité du monde de l'art.

LES CONDITIONS FINANCIERES

Le(la) candidat(e) retenu(e) bénéficie d'un temps de résidence de trois mois à fixer durant la période scolaire.

Il(elle) bénéficie d'une bourse de 3000 euros, d'un budget de 2000 euros maximum de production et de 2000 euros maximum d'édition.

LES MODALITES

Une fois le dossier sélectionné, le projet de recherche et ses implications budgétaires sont remis à Véronique Fréjabue un mois avant le début du séjour. Une réunion de validation se tient à l'arrivée du(de la) résident(e) et donne lieu à une convention entre lui(elle) et l'école.

Le(la) résident(e) s'engage à présenter son travail sous forme de conférence au début de son séjour et à mettre en œuvre un projet de workshop avec les étudiants de l'école.

Il(elle) travaille en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et plus particulièrement avec l'équipe permanente de La Box : Véronique Fréjabue (responsable de La Box), Jessie Morin (responsable de la régie), Edwige Bélaïr (assistante).

Le(la) résident(e) est logé(e) dans un atelier d'artiste, au sein même de l'Ensa, d'une superficie de 100 m² et équipé d'un espace d'atelier, d'un coin cuisine, d'une chambre à coucher et d'une salle de bain en mezzanine.

**La résidence de La Box est ouverte aux artistes
de 35 ans maximum**

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier peut être rédigé soit en français soit en anglais.

Et ne doit faire l'objet que **d'un seul document PDF.**

**LES DOSSIERS INCOMPLETS OU NE RESPECTANT PAS CE FORMAT
NE SERONT PAS EXAMINÉS.**

Il doit comporter les éléments ci-dessous :

- la fiche d'inscription **dûment complétée** ;
- un C.V. ;
- un texte de présentation de la démarche artistique (3500 signes maximum) ;
- un texte de présentation du projet de résidence (3500 signes maximum) ;
- 20 visuels **légendés et commentés** ;
- 2 articles ou textes concernant le travail artistique (écrits par l'artiste ou une tierce personne).

Date d'envoi : jusqu'au 31 mars 2020 - avant minuit

Adresse : residencesartisteslabox@ensa-bourges.fr



FICHE DE CANDIDATURE
RÉSIDENCES LA BOIX
2020 2021

Nom Prénom

Date de naissance Adresse e-mail

Adresse

Code postal Ville

Tél. Tél. portable

Diplômes (établissement et année)

Descriptif résumé de la démarche artistique (5 lignes maximum)
Projet résumé de résidence (5 lignes maximum)
Projet résumé de workshop (5 lignes maximum)
Partenaires éventuels, impliqués dans le projet